

Vivre la campagne à venir sous de meilleurs auspices

La période de semis se termine et nous sommes tous repartis pour une nouvelle campagne. 2017 n'est qu'un cap d'une crise qui risque de durer. Et pour passer celui-ci, l'agriculture eurélienne peut compter sur le soutien du conseil régional et du conseil départemental, je tiens à remercier chaleureusement leurs présidents. En effet, le conseil régional apporte un appui à la réalisation d'audit stratégique et d'appui technique visant à formaliser des pistes d'optimisation économique de nos exploitations. Le conseil départemental prend en charge 50% des adhésions aux contrôles de performances, aux CRDA et aux Ceta, soit une aide directe de 350 000 €. Enfin conseils régional et départemental aident également les exploitations en difficulté par le biais de l'association Aidagri28. Le redressement de l'équilibre financier de nos exploitations prendra plusieurs années et je veux vous assurer que la chambre d'Agriculture est à vos côtés, n'hésitez pas à nous solliciter. N° vert : 0 800 710 058.

ERIC THIROUIN



Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

Aménagement du territoire

A 154 : L'enquête publique va être lancée

Le projet d'autoroute entre Nonancourt et l'A 10 se précise. A compter de la mi-novembre, l'enquête publique devrait être lancée pour 2 mois et chacun pourra donner son avis sur ce projet.

Rappel

Depuis 1994, la RN 154 qui relie Rouen à Orléans a été progressivement aménagée avec des portions de route à 2x2 voies. Environ 60 km des 94 km de l'itinéraire situé entre Nonancourt et l'A10 restent cependant à aménager. Afin d'accélérer la mise en 2X2 voies sur l'ensemble du parcours, une mise en concession autoroutière entre Nonancourt et Allaines a été retenue en 2010 à l'issue du débat public. Suites aux différentes phases d'études et de concertation menée ensuite de juillet 2015 à janvier 2016, la Dreal a retenu un tracé de référence en janvier 2016.

En parallèle, la Dreal a engagé la constitution du dossier d'étude d'impact du projet, pièce principale du dossier d'enquête publique qui sera soumis à l'avis du public. Ce dossier présente l'ensemble des études depuis l'état initial de l'environnement jusqu'au choix du tracé de référence et ses impacts.

L'impact agricole du projet

L'activité agricole est particuliè-

rement impactée par ce projet puisque l'autoroute traversera essentiellement des terres agricoles. La Dreal estime que l'autoroute va consommer 576 ha, dont 460 ha de surfaces agricoles. La chambre d'Agriculture a réalisé pour le compte de la Dreal deux études agricoles afin d'identifier les enjeux agricoles sur le fuseau proposé. Tout d'abord en 2015 sur le secteur de Fresnay l'Evêques, ensuite en 2016 sur tout le reste du fuseau. Plus de 250 exploitants sur 38 communes ont ainsi été enquêtés afin de dresser un état des lieux le plus complet possible des exploitations et de l'activité agricole : potentiel agronomique des sols, parcellaire, taux de surface des exploitations dans la zone d'étude, investissements liés à l'irrigation et au drainage, le bâtis agricoles, les itinéraires utilisés par les exploitants et le trafic engendré...

L'enquête publique

A l'occasion de la constitution du dossier d'enquête publique au printemps dernier, la chambre d'Agriculture a adressé plusieurs remarques à la Dreal et fait des propositions. En premier lieu elle a rappelé la nécessité d'une consommation la plus faible possible de foncier agricole. Elle a ainsi déploré le choix du tracé à l'ouest de Dreux au dépend du tracé est. Elle a demandé de

déplacer les aires de services de Serazereux et de Voves dans les délaissés existants et de diminuer l'emprise des échangeurs. Elle a demandé également que les réserves foncières existantes soient prioritairement utilisées et que de nouvelles réserves soient rapidement mise en place en concertation avec les organisations agricoles. Enfin, la chambre a demandé que le dossier d'enquête publique précise clairement différents éléments et notamment :

- La mise en œuvre d'un aménagement foncier ;
- La remise en état de toutes les infrastructures agricoles, le rétablissement de toutes les circulations agricoles et les indemnités ;
- La mise en place d'une compensation économique collective pour chaque hectare retiré de la production agricole conformément à la loi d'avenir agricole du



Itinéraires de substitution et interdiction poids lourds. Source Dreal

13 octobre 2014.

Le dossier d'enquête publique va désormais être soumis à compter de la mi-novembre à l'ensemble du public. La chambre d'Agriculture va de nouveau décortiquer et expertiser le dossier notamment sur la partie relative à la consommation du foncier agricole et rendre un avis.

Contact : Service SET : 02.37.24.45.31.

CALENDRIER

Mi-novembre 2016 : Lancement de l'enquête d'utilité publique pour une durée de deux mois

Début 2017 : Le commissaire enquêteur donne son avis

2017-2018 : 18 mois pour la déclaration d'utilité publique, par décret du 1^{er} ministre après avis du Conseil d'Etat

2018 : Appel d'offre pour la mise en concession

2019 : Choix du concessionnaire

2020 : Début des travaux

2022 : Mise en service de l'autoroute

En bref



Lucille Guillomo rejoint la Chambre d'agriculture

Originaire du Sud-Ouest de la France, Lucille

Guillomo a fait ses études d'ingénieur agronome à Agrocampus Ouest (Rennes) et a réalisé son stage à l'Inra Igepp (Angers). Arrivée début juillet, elle est à la fois chargée d'expérimentation sur les essais systèmes de culture innovants au lycée de la Saussaye et vient renforcer l'équipe de conseillers des aires d'alimentation de captage.

Contact : Lucille GUILLOMO 02.37.24.45.76 - l.guillomo@eure-et-loir.chambagri.fr

Profitez du Multi-exploitations de Mes p@rcelles !



De la sécurité à la performance

Mes p@rcelles vous propose un nouvel outil : le Multi-exploitations ! Spécialement conçu pour les agriculteurs gérants plusieurs exploitations, cet outil vous fera gagner un temps précieux. Désormais, vous ne serez plus obligé de passer d'une exploitation à l'autre pour enregistrer vos travaux aux champs. En effet, vous pourrez saisir vos interventions sur les parcelles de toutes vos exploitations en une seule fois. Bon à savoir : ce nouvel outil est entièrement gratuit pour les agriculteurs abonnés à Mes p@rcelles.

Contact : Caroline et Ronan au 02.37.24.46.00 ou mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr

Futur en Beauce : le festival de l'agriculture du futur

Du 23 au 25 septembre dernier, la 2^{ème} édition du Festival Futur en Beauce a réuni à Châteaudun plus de 40 exposants sur le campus « Les champs du possible ». Co-organisé par le conseil départemental d'Eure-et-Loir, le Pays Dunois, le lycée Nermont et la chambre d'Agriculture, cet événement a permis de présenter les dernières innovations agricoles : robots de désherbage, stations météo connectées ; de partager ses expériences au travers de tables rondes ; d'acheter les produits locaux et de (re)-découvrir le Tractobrick...

Le campus accueillait également le concours de start-up Agreen Start-up.

Formation

Découvrez notre offre de formation 2016 /2017

Le catalogue formation de l'hiver est en ligne sur le site Internet de la chambre d'Agriculture. Nous vous invitons à le consulter dès maintenant et à vous inscrire sans tarder à la (ou les) formation(s) qui répond(ent) à vos besoins et envies.

Le programme proposé cette année offre un panel de formation qui va de la technique à l'économique. Au plan technique, nous vous invitons à venir renforcer vos compétences en pulvérisation, semis direct ou encore pour la maîtrise de la reproduction de vos bovins, etc. Les classiques

concernant la soudure, l'électricité, les relations humaines sont toujours présentes ainsi que l'offre pour le Certiphyto dans sa nouvelle mouture suite au passage au plan Ecophyto II.

Des formations ouvertes à tous

Que vous soyez chef d'entreprise, conjoint collaborateur, en cours d'installation ou salarié d'exploitation, toutes les formations vous sont accessibles. En fonction de votre statut les modalités de prise en charge financière vont différer selon que vous relevez du Fafsea (salarié) ou de Vivea. Les chefs

d'entreprises bénéficient en plus de l'aide de Vivea d'un crédit d'impôt qui vient couvrir les frais d'inscription.

Comment s'inscrire ?

Trois possibilités existent pour procéder à votre inscription. Vous pouvez contacter directement le responsable de stage indiqué dans le descriptif de la formation. Cela vous permet d'obtenir des informations complémentaires. La deuxième solution est de nous retourner le bulletin d'inscription contenu dans le catalogue ou les fiches diffusées régulièrement. Enfin, vous pouvez compléter

directement en ligne le bulletin d'inscription.

Etre informé régulièrement des sessions à venir

Afin de suivre l'actualité des formations proposées par la chambre d'Agriculture, vous pouvez venir consulter notre site Internet, vous inscrire à notre page Facebook, à notre compte Twitter ou demander à Bertrand de Lacheisserie d'ajouter votre mail dans la liste de diffusion spécifique.
Contact : B.de Lacheisserie
Tél. : 02.37.24.45.42.
b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr